

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 juin 2020

Date de la convocation : 02 juin 2020

Date d'affichage : 02 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de votants : 6

Nombre de procuration : 1

L'an deux mille vingt, le 08 juin, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 02 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au foyer communal de GLANDAGE, lieu de séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PEAGNO

Présents : PEAGNO Jean-Pierre, REYSSET Marc, GRANON Jonathan, MAZALAIGUE Joël, GERY Mayeul

Absents ayant donné procuration : ORAND Jean-Luc à GRANON Jonathan

Secrétaire de séance : GRANON Jonathan

Absent(s): VERNAY Thomas

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 14 heures 00)

1. Délibération 01/2020 – 08/06/2020 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 et COMPTES DE GESTION 2019
a/ Monsieur le Maire donne acte au Conseil Municipal de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE	ENSEMBLE
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		99 301.55		19 362.93		118 664.48
Opération de l'exercice	188 054.54	254 940.82	35 314.05	33 639.14	223 368.59	288 579.96
TOTAUX	188 054.54	354 242.37	35 314.05	53 002.07	223 368.59	407 244.44
Résultat de clôture		166 187.83		17 688.02		183 875.85
Restes à réaliser			165 902.20		165 902.20	
TOTAUX CUMULES	188 054.54	354.42.37	201 216.25	53 002.07	389 270.79	407 244.44
RESULTATS DEFINITIFS		166 187.83		-148 214.18		17 973.65

Monsieur le Maire étant se retire au moment du vote du compte administratif.
Le Conseil Municipal vote par 5 voix POUR.

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE : Service des Eaux et Assainissement

Résultat reporté		5 712.31		32 285.05		37 997.36
Opération de l'exercice	54 677.39	42 292.10	30 877.68	87 891.85	85 555.07	130 183.95
TOTAUX	54 677.39	48 004.41	30 877.68	120 176.90	85 555.07	168 181.31
Résultat de clôture		- 6 672.98		89 299.22		82 626.24
Restes à réaliser			11 000.00		11 000.00	
TOTAUX CUMULES	54 677.39	48 004.41	41 877.68	120 176.90	96 555.07	168 181.31
RESULTATS DEFINITIFS		- 6672.98		78 299.22		71626.24

Monsieur le Maire étant se retire au moment du vote du compte administratif.
Le Conseil Municipal vote par 4 voix POUR et 1 ABSTENTION.

COMPTE ADMINISTRATIF : Régie des Transports

Résultat reporté		32 531.62				32 531.62
Opération de l'exercice	26 938.17	19 172.28			26 938.17	19 172.28
TOTAUX	26 938.17	51 703.90				
Résultat de clôture		24 765.73			26 938.17	51 703.90
						24 765.73
Restes à réaliser		0.00				0.00
TOTAUX CUMULES	26 938.17	51 703.90			26 938.17	51 703.90
RESULTATS DEFINITIFS		24 765.73				24 765.73

Monsieur le Maire étant se retire au moment du vote du compte administratif.
Le Conseil Municipal vote par 5 voix POUR

b/ constate, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
c/ reconnaît la sincérité définitifs des restes à réaliser ;
d/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. Délibération 02/2020 – 08/06/2020 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2020

Monsieur le Maire indique l'augmentation du cout de la vie de 1.5 % ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote :

- Taxe Foncière (bâti) : 13.84 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 30.03 %

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

3. Délibération 3/2020 – 08/06/2020 – VOTE DE BUDGETS 2020
BUDGET PRINCIPAL

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal délibère et approuve par 6 voix POUR les montants prévisionnels et vote le budget 2020 ainsi équilibré en dépenses et en recettes d'exploitation soit : 270 822.70 € et en dépenses et en recettes d'investissement soit : 315 588.40 €.

BUDGET ANNEXE : Service des Eaux et Assainissement

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal délibère et approuve par 5 voix POUR et 1 ABSENTION les montants prévisionnels et vote le budget 2020 ainsi équilibré en dépenses et en recettes d'exploitation soit : 67 093.14 € et en dépenses et en recettes d'investissement soit : 162 775.40 €.

BUDGET : Régie des Transports

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal délibère et approuve par 6 voix POUR les montants prévisionnels et vote le budget 2020 ainsi équilibré en dépenses et en recettes d'exploitation soit : 45 754.00 € et en dépenses et en recettes d'investissement soit : 0.00 €.

4. Délibération 4/2020 – 08/06/2020 - INDEMNITE DU MAIRE ET ADJOINTS A COMPTER DU 1er Janvier 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en date du 15 février 2019 relative aux indemnités de Maire et d'Adjointes

Vu le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux revalorisés à compter du 1er janvier 2020 en application de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique, il y a lieu déterminer le taux des indemnités alloués au Maire et aux Adjoints au Maire,
Vu la valeur de l'indice brut 1027 au 1er janvier 2020 qui est de 46 672.81 € annuels ou 3889.40 € mensuel,

DELIBERE par 5 voix POUR et 1 voix CONTRE :

Article 1 : Monsieur le Maire, Jean-Pierre PEAGNO percevra l'indemnité de Maire au taux de 25.5 % à compter du 1er janvier 2020,

Article 2 : Monsieur le 1er Adjoint, Marc REYSSET, percevra l'indemnité d'Adjoint au taux de 9.9 % à compter du 1er janvier 2020,

Article 3 : Monsieur le 2ème adjoint, Jonathan GRANON, percevra l'indemnité d'Adjoint au taux de 9.9 % à compter du 1er janvier 2020,

Article 4 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal au chapitre 65 (6531).

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette décision et charge le Maire de gérer ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

5. Délibération 5/2020 – 08/06/2020 - MISSION de COORDINATION S.P.S catégorie 3 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISTE FORESTIERE "La Combe Noire" SUR LA COMMUNE DE GLANDAGE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis établi le 05 mai 2020 de Drôme Ardèche Coordination pour la mission de coordination SPS catégorie 3 de la piste forestière "La Combe Noire",
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le devis suivant :

- MISSION S.P. S catégorie 3 pour un montant de 1 315.00 € H.T ou 1 578.00 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

6. Délibération 6/2020 – 08/06/2020 - AVENANT n°1 - Plus-value d'un montant de 2 555 € H.T qui a pour objet : Fourniture et pose d'une buse torrent plus bassin de décantation pour la Piste Forestière "La Combe Noire"

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis établi le 19 mai 2020 de S.T.P PISTONO de VEYNES d'un montant de 2 555.00 € H.T ou 3 066.00 € T.T.C, pour la fourniture et pose de buse annelé de diamètre 800 pour busage torrent plus bassin de décantation, pour la piste forestière "La Combe Noire";

La buse est une buse annelée de type CR8 - Noir Bleu - Marque SYSTEM GROUP référence MAGNUM - Diamètre 800/935 - longueur 6 ml

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le devis suivant :

- STP PISTONO pour un montant de 2 555.00 € H.T ou 3 066.00 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis =avenant n°1 correspondant à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Emargements des membres du conseil municipal du 08 juin 2020	
Nom et Prénom	Signature
Jean-Pierre PEAGNO, Maire	
Marc REYSSET, 1er adjoint au Maire	
Jonathan GRANON, 2 ^{ème} adjoint au Maire	
Joël MAZALAIGUE	
Thomas VERNAY	Absent
Mayeul GERY	
Jean-Luc ORAND	Absent ayant donné procuration à GRANON Jonathan